

## 1. [Accueil](#)

Vidanges/Chasses

### Vidange barrage en lit mineur Incidences Paramètres biologiques du milieu récepteur

[Tout déplier](#)

Prévisions d'impact

#### [Végétation aquatique](#)

##### INCIDENCES POSSIBLES ET RISQUE ATTENDU

- Introduction d'espèces végétales présentant un risque de prolifération (Ludwigia, Myriophylle du Brésil, ...)
- Augmentation de la densité algale (Cladophora.sp, Spirogyra.sp, ...) avec diminution des abondances des autres végétaux tels que les [macrophytes](#)

##### EXEMPLES DE MESURES CORRECTIVES

- Gestion régulière du plan d'eau afin de limiter l'implantation d'espèces indésirables (Ludwigia, Myriophylle du Brésil, ...) : faucardage, mise en assècs

#### [Invertébrés](#)

##### INCIDENCES POSSIBLES ET RISQUE ATTENDU

- Impact temporaire (baisse de la diversité) sur les peuplements selon la persistance du colmatage
- Disparition localisée d'espèces à exigences particulières telles que les écrevisses (APP, ...)
- Risques d'introduction d'espèces invasives susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (Écrevisses exotiques)

##### EXEMPLES DE MESURES CORRECTIVES

- Pas de mesures correctives (cf. [mesures compensatoires](#))
- Voir les prescriptions d'éradication

#### [Ichtyofaune](#)

##### INCIDENCES POSSIBLES ET RISQUE ATTENDU

- Introduction accidentelle d'espèces indésirables lors de la vidange (Poisson inféodé à la zone cyprinicole vers la zone salmonicole, espèces exotiques nuisibles telles que poisson chat, perche soleil)
- Introduction accidentelles de prédateurs (brochet en cours d'eau première catégorie)
- Risques sanitaires liés aux espèces introduites pouvant être vecteurs d'agents pathogènes pour les espèces indigènes.
- Colmatage des branchies par les MES provoquant l'asphyxie des poissons (très problématique au regard des stades embry-larvaire), phénomène d'abrasion, stress
- Déséquilibre structural des peuplements piscicoles
- Disparition des juvéniles
- Disparition d'espèces piscicoles

##### EXEMPLES DE MESURES CORRECTIVES

- Si le peuplement du plan d'eau est jugé non conforme par rapport au peuplement du milieu récepteur, privilégier l'aménagement d'une pêcherie limitant le passage vers l'aval
- Si le peuplement du plan d'eau est similaire au peuplement du milieu récepteur, et si les risques de mortalité sont élevés aménager une pêcherie à l'aval du barrage sinon aménager des modalités de passages du poisson vers l'aval
- En cas de sauvetage du peuplement piscicole par pêche électrique dans des conditions particulières de portions de cours d'eau vouées à être aménagées dans le cadre de la vidange et sur de faibles distances :
  - 1) Contrôle sanitaire
  - 2) Indication de la destination des poissons
- Aménagement d'un lit filtrant de graviers afin de limiter le départ de poissons indésirables
- Oxygénation des eaux de la retenue

#### [Pertes de fonctionnalités au regard des exigences des espèces présentes](#)

##### INCIDENCES POSSIBLES ET RISQUE ATTENDU

##### EXEMPLES DE MESURES CORRECTIVES

- Colmatage des frayères et des habitats par les MES
- Diminution du taux de survie des œufs avec une influence négative sur leur temps d'incubation
- Fermeture du substrat (limitation des écoulements et échanges dans la zone hyporhéique)
- Suppression du biofilm par abrasion dans des contextes montagnards ou pentus
- Choix des périodes de vidanges en dehors des périodes de forte sensibilité (période d'étiage et période de reproduction des espèces sensibles)

#### Autres espèces à enjeux inféodées au milieu aquatique

##### INCIDENCES POSSIBLES ET RISQUE ATTENDU

- Disparition/Destruction d'espèces inféodées au milieu aquatique et faisant l'objet d'une protection
- Destruction d'habitats à fort enjeux écologiques

##### EXEMPLES DE MESURES CORRECTIVES

- Pas de mesures correctives (cf. mesures compensatoires)

Imprimer

[Télécharger](#)